

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE

Le mardi 19 septembre 2023, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : La Maire Nicole Somers
Le maire suppléant Jean-François Martel
Les conseillers-ère Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 3 en présentiel, jusqu'à 10 en ligne

1. PENSÉE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La Maire invite les élus à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-265

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 8 aout 2023

RÉSOLUTION 2023-266

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 8 aout 2023, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Réunion extraordinaire du 5 septembre 2023

RÉSOLUTION 2023-267

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 juillet 2023, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucunes.

7. FINANCES

a. Factures juillet et aout 2023

RÉSOLUTION 2023-268

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que les factures du mois d'aout 2023 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	80 430,96 \$	
Salaires aout 2023	19 138,22 \$	
Compte eau et égouts	<u>427 502,25 \$</u>	
Total payé en aout 2023	<u>527 071,43 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2023-269

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel, que les factures du mois de juillet 2023 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	535 559,80 \$	
Salaires juillet 2023	128 897,26 \$	
Compte eau et égouts	<u>229 949,72 \$</u>	
Total payé en juillet 2023	<u>894 406,78 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Rapports mensuels

Des copies des états des revenus et dépenses du compte général et du compte eau et égout, aux 31 juillet et 31 aout 2023, ont été transmises préalablement au Conseil.

c. Réservoir d'eau : Transfert du FTE

RÉSOLUTION 2023-270

Il est proposé le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'un montant de 383 266,32 \$, soit transféré du fonds de la taxe sur l'essence pour le projet du réservoir d'eau au compte d'opération eau et égouts afin de rembourser cette dépense prévue dans le plan quinquennal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Devanture de la bibliothèque : les travaux de la devanture devront possiblement être repoussés au printemps 2024 ;
- Rue Labrie : financement approuvé par Infrastructures Canada ; la réfection complète de la rue, évaluée à 508 000,00 \$, aura lieu en 2024 ;
- Traverses piétonnières rues Canada et Mgr-Martin Est : achat possible de 2-3 dispositifs clignotants, au cout de 6 317,15 \$ chacun ;
- Place Patrick Jean – dépôt de branches :
 - Le Conseil émet quelques recommandations, notamment, définir un horaire fixe et évaluer ce dossier pour 2024 ;
- Projet PACC-4 – AFMNB : Le conseiller Patrick Jean est mandaté à assister au premier exercice de cartographie et d'implantation du Plan énergétique communautaire (PEC) de Saint-Quentin avec M. Clément Mousset, le 26 septembre prochain, avec de Mme Suzanne Coulombe et M. Gilles Croussette.

(La conseillère Marie-Josée Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

- Stage d'un étudiant de la PAJS :

RÉSOLUTION 2023-271

Il est proposé le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'entente d'apprentissage entre la Polyvalente A. J. Savoie, la Ville de Saint-Quentin et le stagiaire Maxime Caron, étudiant à la PAJS, en vue d'effectuer un stage à la Ville de Saint-Quentin pour quelques matinées d'octobre 2023 à janvier 2024, soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(La conseillère Marie-Josée Thériault revient en réunion)

9. SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

a. Rapport mensuel du service des sports et loisirs

Le rapport mensuel de M. Maxime Cayouette, directeur des sports et loisirs, est présenté, notamment :

- Projets de parc à chiens et de jeux d'eau ;
- Projets étudiants.

b. Rapport mensuel du service de la vie communautaire et du tourisme

Le rapport de Mme Maud Chouinard, directrice de la vie communautaire et du tourisme, est présenté, notamment :

- Semaine des municipalités du 18 au 23 septembre 2023 ;
- Nouvelle identité visuelle touristique de la Ville ;
- Regroupement des organismes communautaires : reconnaissance aux bénévoles le 10 novembre.

10. CORRESPONDANCE

- 1) L'honorable Glen Savoie, ministre des Gouvernements locaux (« Travailler avec vous ») ;
- 2) L'honorable Richard Ames, ministre des Transports et Infrastructure (réaffectation des fonds approuvés pour le pavage de la route 17 (rue Canada) de la limite nord de la Ville à la rue Gagnon) ;
- 3) L'honorable Glen Savoie, ministre des Gouvernements locaux (réponse à la demande de la Ville relativement au Règlement sur l'écart des taux d'imposition de la *Loi sur la Gouvernance locale*).

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 août 2023. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Demande de la conseillère Marie-Josée d'apporter le sujet « Cabaret d'humour », suivant cette réunion.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

Le rapport des récentes réunions des comités internes et externes de la Directrice générale et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 août 2023, est présenté. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

a. 2^e lecture intégrale de l'amendement no 27-2018-07 à l'arrêté de zonage

RÉSOLUTION 2023-272

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 27-2018-07 à l'arrêté de zonage no 27-2018, soit approuvé en deuxième lecture intégrale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. FTE : argent supplémentaire découlant de la réforme (jeux d'eau)

Cet item a été retiré de l'ordre du jour.

c. Programme de partenariat pour les routes provinciales (MDT)

RÉSOLUTION 2023-273

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le document intitulé « Plan de quatre ans du programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM) de 2025-2028 de la Ville de Saint-Quentin », soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. SCHL – Fonds pour accélérer la construction de logements

RÉSOLUTION 2023-274

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une demande de soutien financier soit soumise au programme fédéral *Fonds pour accélérer la construction de logements* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le but d'installer les services municipaux (conduits souterrains) requis afin de répondre aux besoins de logements au cours des 3 prochaines années, et ce, pour un coût estimatif de 1 536 414,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

e. Urbanisme – usage non conforme rue Latour

Cet item sera discuté à huis clos.

15. AFFAIRES NOUVELLES

a. Résolution aga de l'AFMNB – Amélioration du réseau internet

RÉSOLUTION 2023-275

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Quentin est éloignée des grands centres, tout comme plusieurs communautés du Nouveau-Brunswick ;

ATTENDU QUE la Route 180 est empruntée, non seulement par les résidents de Saint-Quentin mais également par les touristes, les transporteurs, les étudiants, etc. ;

ATTENDU QUE le réseau cellulaire n'est pas disponible sur la majeure partie de la Route 180 et sur plusieurs autres routes en différents endroits de la province ;

ATTENDU QUE l'accès au réseau cellulaire sur les routes est devenu essentiel et indispensable pour tous les citoyens, afin d'en assurer la sécurité ;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que l'AFMNB soit mandatée à revendiquer auprès des instances gouvernementales provinciales et fédérales, l'accessibilité au réseau cellulaire sur tout le territoire de la province.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Quelques dossiers municipaux et requêtes sont apportés au Conseil, notamment, les travaux de réfection sur la rue Canada nord, les logements abordables, la distribution des publisacs, les services des hôpitaux de Saint-Quentin et d'Edmundston, l'aménagement de trottoirs sur la rue Gagnon et le taux de participation aux cours de français des nouveaux arrivants.

Concernant la distribution des publisacs, la municipalité n'est pas impliquée dans les procédures, toutefois, des suggestions pourront être apportées relativement aux points de distribution et à la quantité fournie. Pour ce qui est des services hospitaliers, un formulaire est disponible afin d'émettre une plainte pour la qualité des services. Quant à la demande d'aménagement de trottoirs, le Conseil recommande qu'un estimé des couts soit apporté à la prochaine réunion mensuelle. Finalement, le taux de participation des nouveaux arrivants aux cours de français sera vérifié auprès de Groupe Savoie.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

Prochaine réunion ordinaire mensuelle : le 17 octobre 2023 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-276

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-277

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS

AFFAIRES NON TERMINÉES

Urbanisme – usage non conforme rue Latour

RÉSOLUTION 2023-278

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'arrêté de zonage soit modifié de sorte à augmenter la hauteur maximale de tous les bâtiments accessoires, de permettre des bâtiments de plus grandes dimensions en fonction de la superficie du terrain et d'ajouter des bâtiments accessoires supplémentaires pour de grands terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2023-279

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 04.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe